



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-6317>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-6317**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-170493

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ville de Bordeaux

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21330063500017

**Ville** : BORDEAUX

**Code postal** : 33045

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 33

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : CONCEPTION,REALISATION DE FILMS ET DE REPORTAGES VIDEOS POUR LE COMPTE DE LA VILLE DE BORDEAUX

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 92100000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : CONCEPTION,REALISATION DE FILMS ET DE REPORTAGES VIDEOS POUR LE COMPTE DE LA VILLE DE BORDEAUX Parmi les nombreux outils de communication utilisés par la ville de Bordeaux pour informer les habitants sur les actions opérées dans son champ de compétences, la vidéo prend une place croissante. Qu'il s'agisse de clips, reportages, formats dédiés aux réseaux sociaux ou encore films institutionnels, publicitaires ou documentaires, ces vidéos sont vouées à être diffusées sur un certain nombre de supports distincts (écrans de TV ou cinéma, réseaux sociaux, sites web ...) pour pouvoir toucher leur public cible. La communication vidéo de la ville de Bordeaux doit pouvoir se remarquer dans un milieu fortement concurrentiel et dans un contexte où le temps d'attention des spectateurs est extrêmement limité. Elle doit se singulariser par un rythme, un style visuel et un ton qui lui sont propres. Tous les aspects graphiques devront s'inscrire dans la charte graphique de la ville de Bordeaux

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 22/01/2024 à 16h00, lire 26/01/2024 à 16h00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/01/2024**